

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Créer un terrain de jeu **ÉTHIQUE** pour tous



POUR CENTRE CANADIEN
DANS LE
L'ÉTHIQUE SPORT

CANADIAN CENTRE
FOR **ETHICS** IN
SPORT

TABLE DES MATIÈRES

Notre message pour vous	3
Faits saillants de l'année	5
Conseil d'administration du CCES	6
ACTIVER	7
DÉFENDRE	10
PROTÉGER	12
Rapport des vérificateurs	18

Centre canadien pour l'éthique dans le sport
350-955 rue Green Valley
Ottawa, ON, K2C 3V4

info@cces.ca

www.cces.ca



MISSION

Activer un système sportif axé sur des valeurs et des principes; défendre un sport juste, sécuritaire et ouvert; protéger l'intégrité du sport.

VISION

Selon la vision que : Le sport au Canada est juste, sécuritaire et ouvert pour tous.



NOTRE MESSAGE POUR VOUS

Chaque enfant mérite de faire l'expérience de la pureté, de l'innocence et de l'authenticité du sport. Tous les parents désirent que leur enfant pratique un sport qui les aide à découvrir leur propre potentiel, qui leur enseigne à collaborer avec les autres et qui les oblige à faire de leur mieux, tant sur le plan physique qu'éthique. Que vous fassiez du sport ou vous en soyez témoin, le sport sain peut être réellement exceptionnel et nous rappeler tous les avantages qu'il peut comporter.

Cependant, quand le sport devient contraire à l'éthique, il devient laid, il devient une raison pour gagner à tout prix, une mise en échec préméditée dans la bande à l'extrémité qui cause des blessures cérébrales à un joueur ou une décision calculée d'utiliser des stéroïdes interdits pour gagner une demi-seconde sur la piste.

D'une certaine façon, le sport est toujours vulnérable. Notre foi et notre confiance à l'égard du sport peuvent également être ébranlées par un seul cas de dopage, de tricherie ou de violence. De la confession télédiffusée de Lance Armstrong à l'émission d'Oprah à une bataille de parents au cours d'une partie de soccer locale entre enfants, le comportement contraire à l'éthique dans le sport peut miner nos fondations et nous inciter à nous demander dans quel type de société ou dans quel monde nous vivons.

Nous sommes fiers du sport canadien et des Canadiens et Canadiennes qui y excellent et c'est pourquoi nous devons protéger et chérir cette fierté. Oui, nous voulons

que plus de Canadiens et Canadiennes gagnent de médailles et que plus d'enfants soulèvent des trophées au-dessus de leur tête, mais pas au détriment de tout le reste. Pour cette raison, nous devons relever la tête, regarder droit devant, unir nos efforts et toujours chercher à atteindre un sport sain, car nous savons qu'il peut faire une grande différence dans la vie de nos enfants, dans nos collectivités et d'un bout à l'autre du pays.

Au cours de la dernière année, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a continuellement encouragé le sport éthique à l'échelle nationale et a prévenu les comportements contraires à l'éthique en travaillant avec les athlètes, les organismes de sport, les écoles, les équipes et plusieurs autres intervenants. La principale raison d'être du CCES, de même que de plus en plus d'autres organismes, consiste à promouvoir le sport éthique et à prévenir les comportements contraires à l'éthique. En fait, le premier principe de la nouvelle Politique canadienne du sport (2012-2022) de la communauté sportive repose sur le **sport éthique**

en soutenant que « toutes les personnes qui prennent part à des compétitions sportives canadiennes doivent adopter un code d'éthique ou de conduite ».

Le sport éthique est sain et le sport sain, le sport axé sur des valeurs et des principes, nécessite l'attention de tout un chacun et l'adoption de mesures coordonnées. Ce principe s'applique à la détection et à la dissuasion du dopage dans le sport, à l'application du Programme canadien antidopage (PCA) et à la prévention des autres menaces contraires à l'éthique pour le sport sain comme la violence, les comportements inacceptables sur le terrain et à l'extérieur de celui-ci et le manque d'accès et d'inclusion.

Toutefois, en fin de compte, le sport sain peut uniquement être possible quand des principes communs sont adoptés de manière délibérée et intentionnelle. Ces principes peuvent être utilisés pour élaborer des politiques et des programmes de sport, de même que pour modeler, influencer et contrôler les pratiques sportives mises

en place. Ces principes ont été déterminés et définis en consultant plusieurs Canadiens et Canadiennes de tous les calibres de sport. Ils sont devenus les principes Sport pur : vas-y, fais preuve d'esprit sportif, respecte les autres, amuse-toi, garde une bonne santé, inclus tout le monde et donne en retour.

Au CCES, nous nous engageons à offrir un sport canadien juste, sécuritaire et ouvert à tous et à travailler avec nos partenaires qui font partie ou non du système sportif canadien afin d'éradiquer les comportements contraires à l'éthique et de promouvoir ceux qui le sont. Pour cette raison, nous sommes fiers de vous présenter ce rapport annuel portant sur les activités de l'année dernière.

Nous sommes confiants que c'est avec plaisir que vous lirez sur les nombreuses réalisations du CCES qui portent sur le dopage, la promotion du sport axé sur des principes et la défense d'un sport juste, sécuritaire et ouvert à tous. Ces réalisations représentent les résultats directs des innombrables efforts soutenus que notre personnel a déployés. Nous aimerions féliciter toute l'équipe du CCES pour leurs nombreuses réalisations de l'an dernier et la remercier de s'engager continuellement envers le sport sain au Canada.

Non seulement notre conseil d'administration a fourni une importante surveillance fiduciaire à l'égard de notre travail, mais il a également offert des conseils stratégiques et une main ferme. La générosité de ces Canadiens et Canadiennes accomplis ne peut pas être surévaluée et nous les remercions sincèrement.

Nous aimerions également souligner la généreuse contribution financière du ministère du Patrimoine canadien et de Sport Canada. Leur confiance et leur foi en notre travail sont très appréciées.



Louise Walker

Louise Walker
Présidente du Conseil d'administration



Paul Melia

Paul Melia
Président et directeur-général



FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

- Participation de la communauté sportive à des discussions portant sur le Code mondial antidopage (CMA) de 2015 et émission de commentaires à l'Agence mondiale antidopage (AMA).
- Conformité continue à la norme de la gestion de la qualité ISO 9001:2008, ce qui démontre que le CCES respecte les besoins de ses intervenants et satisfait à toutes les exigences obligatoires nécessaires.
- Refonte du site Web de Sport pur, incluant une attention particulière portée aux outils pratiques permettant d'aider les Canadiens et Canadiennes à adopter les principes Sport pur.
- Collaboration avec la *United States Anti-Doping Agency* pendant le scandale de Lance Armstrong en ce qui a trait aux initiatives de renseignement et de communication.
- Mise en place continue des conditions pour permettre à d'autres de rejoindre Sport pur. 2 974 membres adoptent désormais les principes Sport pur à la maison, à l'école, dans leur collectivité et dans leur sport.
- Mise en place de modules d'apprentissage en ligne destinés à plus de 32 000 athlètes canadiens portant sur les suppléments et le prélèvement d'échantillons.
- Réalisation de plus de 2 500 contrôles antidopage en vertu du Programme canadien antidopage (PCA).
- Élaboration d'un plan d'affaires stratégique visant à promouvoir le sport éthique au Canada.
- Reconnaissance du *Grand match canadien d'ultimate Art Hawkins*, qui a obtenu la première place de la troisième édition annuelle du défi Donne en retour de Sport pur.
- Partenariat avec le Service de police régional de Waterloo, l'Université de Waterloo, l'Université Wilfrid-Laurier et les Rangers de Kitchener pour lancer le programme de sensibilisation *Succeed Clean – Achieve Your Potential Drug-Free* dans la région de Kitchener-Waterloo.
- Réalisation d'une étude de l'opinion parmi les Canadiens et les Canadiennes et les athlètes d'élite portant sur leur expérience dans la communauté sportive et les menaces pour le sport. Les résultats aident à guider le travail du CCES et de Sport pur.
- Tenue d'une séance de discussion ouverte avec 10 athlètes d'élite canadiens afin de discuter du dopage dans le sport et de la façon d'améliorer les programmes de dopage.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCES

D^{re} Louise Walker – Présidente
D^r David Zussman – Vice-président
Ken Bagshaw
D^{re} Françoise Baylis
Ronald Bremner
Jim A. Durrell
François Godbout
D^r Don McKenzie
Paul Melia
D^{re} Jane Moran
Debbie Muir
D^r Andrew Pipe – Président émérite
D^r Jack Taunton
Kyle Shewfelt

Cette année, nous avons accueilli le D^r Don McKenzie, le D^r Jack Taunton et Debbie Muir au sein du conseil d'administration. Nous reconnaissons également la contribution exceptionnelle du D^{re} Jane Moran et de Ron Bremner, deux membres sortants.

Groupes de travail et comités

Le CCES tire considérablement profit de l'expertise et de l'expérience de plusieurs individus qui offrent de leur temps afin de prendre part à divers groupes de travail et comités consultatifs.

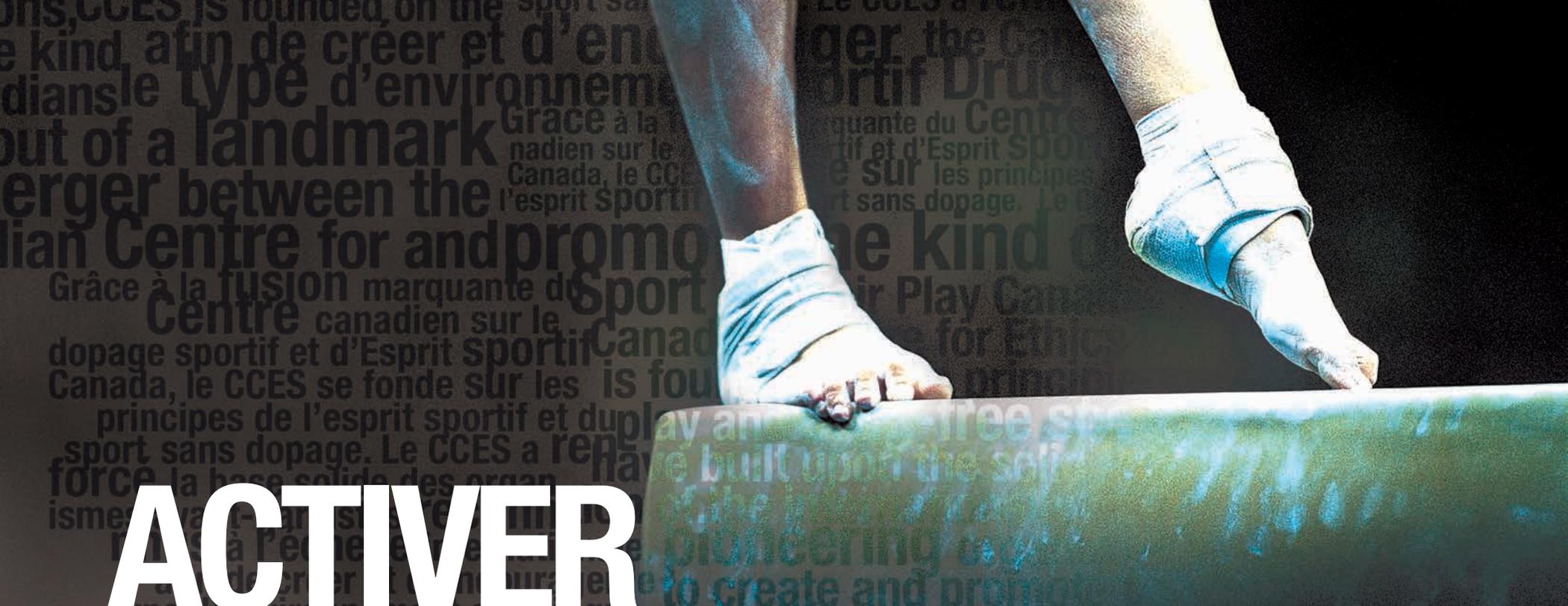
- Le Comité de révision des enjeux éthiques procure une analyse et offre des conseils sur divers enjeux éthiques dans le sport.
- Le Comité pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques évalue les demandes des athlètes désirant utiliser des médicaments interdits figurant sur la Liste des interdictions de l'AMA.
- Le Panel de révision antidopage étudie les enjeux propres au dopage et aux exigences obligatoires.
- Le Comité pour la Liste des interdictions commente sur l'ébauche annuelle de la Liste des interdictions de l'AMA.
- Le Comité pour le passeport biologique apporte son expertise en hématologie, en science de l'exercice, en médecine et en physiologie sportive.

Mise en candidature des membres du conseil d'administration

Le Conseil d'administration du CCES compte parmi ses membres des Canadiens et Canadiennes reconnus possédant de l'expertise dans divers domaines nécessaires pour assurer l'intendance adéquate du CCES. Si vous connaissez un individu qui pourrait et voudrait contribuer au CCES en siégeant au sein du conseil d'administration, envoyez un courriel à nominations@cces.ca.

Si vous connaissez un individu pouvant et désirant faire partie de l'un des groupes de travail ou des comités du CCES mentionnés ci-dessus, envoyez un courriel à nominations@cces.ca.

Pour en savoir davantage sur les membres de notre conseil et sur notre gouvernance, visitez le www.cces.ca/gouvernance.



ACTIVER

La plupart des Canadiens et Canadiennes se souviennent d'avoir fait du sport quand ils étaient jeunes, ainsi que des expériences positives que cela leur a procurées. Ils/elles reconnaissent les nombreux autres avantages du sport : renforcement du système cardiovasculaire, maintien d'un poids santé, accroissement de la résistance et gestion du stress. En janvier 2013, dans une étude de l'opinion que le CCES a réalisée à l'échelle nationale, la majorité des Canadiens et Canadiennes ont indiqué que le sport pouvait également forger le caractère de nos jeunes en leur enseignant des valeurs et des leçons de vie positives¹. En fait, 78 pour cent des répondants ont souligné que le sport communautaire renforce nos collectivités¹. Bien que le sport sain puisse être spontané, Sport pur a été mis sur pied à titre de catalyseur afin d'aider les individus, les collectivités et les organismes à s'assurer que le sport sain est présent à dessein. Voici certaines initiatives qui ont maintenu la force de l'activation au cours de l'année dernière.

SPORT PUR

Sport pur repose sur une idée simple, mais puissante : le sport *sain* peut faire une grande différence. Comme membre fondateur, le CCES

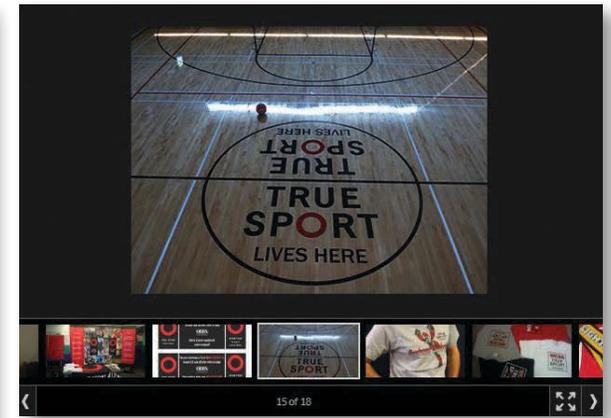
utilise les sept principes Sport pur pour promouvoir le sport axé sur des valeurs à tous les niveaux. Au fur et à mesure que les athlètes, les équipes, les entraîneurs

et les collectivités intègrent les principes Sport pur à leurs programmes, ils s'assurent que le sport sera toujours positif. Le 31 mars 2013, Sport pur comptait 2 974 membres représentant des millions de Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

¹ Centre canadien pour l'éthique dans le sport. « Canadian Attitudes Toward Sport ». Sondage d'opinion publique. Janvier 2013.

Histoire Sport pur

L'histoire de Sport pur illustre l'importance du sport sain et la façon dont les principes Sport pur peuvent forger le caractère de nos enfants, renforcer nos collectivités et accroître les occasions où nous pouvons exceller.



Le logo Sport pur est imprimé sur un plancher de gymnase.



« À titre d'athlète professionnel, je dois adopter un mode de vie Sport pur, car je représente plus que ma seule personne; je représente l'équipe du devant de mon chandail et la famille à l'arrière. »

– James Yurichuk, secondaire de la LCF et Champion Sport pur

Site Web Sport pur

Adopter les principes Sport pur

Quelques ressources et outils Sport pur ont été mis à jour et d'autres ont été mis sur pied afin de guider les membres nouveaux et actuels, ainsi que pour faire connaître Sport pur. En mars 2013, le site Web a été restructuré. Désormais, il représente plus clairement la marque Sport pur et la nouvelle fonctionnalité, et porte également sur des outils pratiques pour les sportifs visant à les aider à intégrer les principes Sport pur à leurs activités. Par exemple, le présentoir de la marque Sport pur met en vedette une série en ligne de façons dont les groupes ont ajouté la marque à leur équipement, à leur uniforme et à leur installation.

L'infolettre Sport pur en bonne forme continue d'informer les abonnés à l'aide d'histoires provenant de membres Sport pur, de faits saillants à l'égard de nouveaux outils et de nouvelles ressources, de même qu'avec des faits et des conseils axés sur les façons d'intégrer les principes Sport pur.

Les Champions Sport pur sont des bénévoles et des dirigeants communautaires dévoués qui font connaître Sport pur au sein de leur collectivité. Le programme amélioré des Champions offre des ateliers de perfectionnement et de la formation sur le terrain. James Yurichuk, joueur de la Ligue canadienne de football (LCF) et nouveau Champion Sport pur, a commenté son engagement envers Sport pur dans une vidéo.

Sport pur et la Ligue canadienne de football

Sport pur a établi un partenariat avec la Ligue canadienne de football (LCF) afin de produire trois annonces-éclaircs Sport pur qui ont été diffusées sur le site Web www.cfl.ca pendant la saison de 2012. De plus, la LCF a produit un message d'intérêt public de 15 secondes mettant en vedette Mark Cohon, commissaire de la LCF. Ce message soulignait l'engagement de la Ligue envers Sport pur et encourageait ses partisans à y adhérer. Le message d'intérêt public, de même qu'une vidéo, a été diffusé pendant les séries éliminatoires de la Coupe Grey et le match de la 100^e édition de la Coupe Grey.



Le CCES a collaboré activement à la **Journée du sport au Canada de 2012**, avec ParticipACTION et CBC Sports. En plus de participer à la diffusion nationale sur les ondes de CBC et de Radio-Canada, le CCES a pris part à une tournée médiatique pancanadienne dans cinq villes, où il a pu discuter de l'importance du sport sain avec des journalistes clés. En même temps, le logo Sport pur figurait sur les menus des restaurants Subway et sur les présentoirs des magasins New Balance d'un bout à l'autre du Canada.

Reconnaître les membres Sport pur qui donnent en retour

Plusieurs équipes sportives donnent en retour naturellement. La troisième édition du **Défi Donne en retour de Sport pur** présente certaines d'entre elles. Un comité de sélection, incluant Scott Russell, de CBC Sports, Kyle Shewfelt, médaillé d'or olympique, Kelly Murumets, de ParticipACTION, et Karri Dawson, de Sport pur, a évalué toutes les candidatures qui ont été soumises afin d'en sélectionner six. Plus de 4 500 votes en ligne ont été enregistrés, et *Art Hawkins Great Canadian Ultimate Game*, *OFSAA Nordic Ski Championships* et *True Sport 4 School Box*, les récipiendaires de l'an dernier, ont été annoncés le 29 septembre 2012 sur les ondes de CBC Sports dans le cadre de la Journée du Sport au Canada.



« N'ayez pas peur de gagner ou de perdre. Le point n'est pas de remporter la victoire lors du défi,

mais bien de partager ce que vous faite avec votre communauté. Il suffit de vous dire : On y va! »

– Christiane Marceau, directrice générale de l'Association ultimate Ottawa-Carleton





DÉFENDRE

Le CCES continue de sensibiliser la communauté sportive canadienne en dénonçant les enjeux au nom des autres, en intervenant où les principes sportifs sont compromis et en obtenant le soutien des bénévoles, des clubs professionnels et d'autres intervenants afin de discuter de l'éthique dans le sport. Voici quelques initiatives de l'année dernière où le CCES a défendu le sport juste, sécuritaire et ouvert à tous.

Guider notre travail — La Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport

La Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport appuie la Politique canadienne du sport qui guide les gouvernements, les institutions et les organismes qui désirent avoir des répercussions positives sur les individus, les collectivités et la société par le biais du sport. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de même que la communauté sportive, appuient la Stratégie, qui aborde une vaste gamme d'enjeux éthiques qui menacent l'intégrité du sport pur au Canada. Un comité directeur, coprésidé par le CCES et Sport Canada, guide le travail réalisé selon la Stratégie. Le Secrétariat Sport pur, que le CCES héberge, gère la Stratégie. Grâce aux commentaires des groupes de travail et des professionnels ne faisant pas partie de la communauté sportive, le Secrétariat a mis sur pied des plans d'action nationaux

visant à informer et à inciter les principaux intervenants à s'intéresser aux enjeux prioritaires suivants : la violence dans le sport, la mauvaise gouvernance du sport, le harcèlement et le dopage dans le sport.

Préparer les athlètes à prendre part à des compétitions sans se dopier

Le cours **Sport pur : l'ABC du sport sain** a été revu et mis à jour avant d'être offert à nos équipes nationales, à nos athlètes du groupe cible enregistré et aux athlètes des programmes de football junior de Football Canada, des universités et des collèges. Nous avons également offert des cours d'apprentissage en ligne spécialisés selon le principe de la rémunération des services. Cette année, plus de 32 000 athlètes canadiens ont reçu des renseignements sur les suppléments, les règles antidopage, l'usage des stéroïdes et les principes Sport pur.

Le CCES offre des cours d'apprentissage en ligne à d'autres organismes comme Football Canada, Sport interuniversitaire canadien (SIC), l'Association canadienne du sport collégial (ACSC) et la Ligue canadienne de hockey (LCH).

Karaté Canada a été le premier organisme national de sport à bénéficier d'une présentation en personne dans le cadre du **Programme de présentation de bourses**. Une contribution de financement fixe sera allouée trimestriellement à ce type d'éducation qu'offriront les agents de contrôle du dopage.

À titre de première étape du développement du **matériel pédagogique pour les médecins**, le CCES a également offert des cours d'apprentissage en ligne aux médecins afin de les préparer à obtenir leur accréditation en médecine sportive.

Contribuer à la *SportAccord International Convention*

En mai 2012, le CCES a assisté et tenu un kiosque à la *SportAccord International Convention* qui a eu lieu à Québec. *SportAccord* est un organisme d'encadrement qui représente des centaines de fédérations sportives internationales, de comités organisateurs des grands Jeux et des organismes professionnels de sport. L'événement a permis à plus de 1 500 preneurs de décision émérites de l'industrie du sport de se rencontrer, d'effectuer du réseautage et de discuter de la façon dont le sport peut influencer la société dans son ensemble dans les années à venir. Le CCES a profité de cette occasion pour promouvoir ses services aux fédérations sportives internationales et aux hôtes des grands Jeux et pour parler de Sport pur à un public intéressé.

Programme de sensibilisation *Succeed Clean*

Le CCES a lancé le programme scolaire *Succeed Clean* afin de sensibiliser les jeunes aux substances visant à rehausser l'apparence et la performance. Financé par la Fondation Trillium de l'Ontario et mis sur pied en collaboration avec l'Université de Waterloo, l'Université Wilfrid-Laurier, les Rangers de Kitchener, le Service de police régional de Waterloo et le Groupe de recherche en innovation sociale (Université Wilfrid-Laurier), le programme de mentorat par les pairs a été lancé dans les écoles de la Waterloo Region District School Board et de la Waterloo Catholic District School Board. Les élèves athlètes des universités partenaires et des Rangers de Kitchener, en collaboration avec les agents de police qui visitent les écoles, ont reçu une formation afin de pouvoir donner une présentation aux élèves des écoles primaire et secondaire. Les séances semblent encourager les discussions franches sur les substances visant à rehausser l'apparence et la performance, les suppléments, les sports et les boissons énergisantes.

Renforcer la communauté sportive grâce à Club Excellence



Club Excellence est un programme national multisports visant à appuyer activement le perfectionnement des clubs sportifs, des

dirigeants bénévoles et des organismes communautaires de sport dans le but de renforcer leur contribution à l'égard d'un système sportif axé sur l'éthique, les entraîneurs et les athlètes. Club Excellence repose sur 30 normes à atteindre selon trois niveaux de certification. Il s'agit du seul programme de certification pour les clubs communautaires de sport au Canada.

Faire connaître notre travail aux Canadiens et Canadiennes

Une partie de notre travail consiste à renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur les violations des règles antidopage, les mises à jour des programmes, les nouvelles qui ont des répercussions sur la communauté sportive, comme le scandale de dopage de Lance Armstrong, et sur le rôle que nous jouons pendant les grands Jeux comme les Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2012 à Londres. L'an dernier, nous avons publié plus de **32 communiqués de presse** portant sur divers sujets et faisant l'objet d'une grande couverture médiatique à l'échelle nationale et internationale. Nous avons également distribué sept avis aux principaux intervenants afin d'informer la communauté sportive d'enjeux importants comme les exigences antidopage pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2012, la révision des règles du Code mondial antidopage de 2015 et les risques liés à l'usage de suppléments.

Paul Melia, président-directeur général du CCES, émet des commentaires utiles sur les enjeux auxquels les Canadiens et les Canadiennes et la communauté sportive canadienne font face par le biais de son blogue intitulé *L'avis de Melia*.

« Changer la culture de nos sports en changeant les règles et en offrant des mesures incitatives pour le jeu qui font preuve de respect et de justesse ne se fait pas du jour au lendemain. C'est possible de changer et nous devons commencer par ce qui nous est cher. »

– Paul Melia, de son blog « L'avis de Melia »

Comprendre le protocole de retour au jeu après une commotion cérébrale

Le CCES a collaboré avec l'Association canadienne des entraîneurs, Parachute Canada et Hockey Canada à l'initiative **Actif et en sécurité** grâce au financement de l'Agence de la santé publique du Canada. L'initiative repose sur l'éducation des personnes qui travaillent avec les jeunes sur le retour au jeu après une **commotion cérébrale**. Au cours de l'année, des ateliers ont été offerts aux athlètes, aux entraîneurs et aux intervenants de la communauté sportive. Ainsi, des ressources et des outils ont été mis sur pied et sont accessibles à partir du site Web du CCES. Les partenaires espèrent mettre en valeur le potentiel, inciter les collectivités à participer, ainsi qu'éduquer et former les personnes qui enseignent un sport afin de réduire l'incidence des commotions cérébrales chez les jeunes âgés de 10 à 19 ans.



PROTÉGER

Le travail du CCES fait parfois les manchettes quand l'échantillon d'un athlète révèle la présence d'une substance interdite. Cependant, la grande majorité de notre travail se fait loin des médias afin de protéger les athlètes et les sportifs amateurs des conséquences négatives qui peuvent nuire aux fondations du sport sain à l'échelle communautaire et internationale. Au cours de la dernière année, le CCES a continué de gérer le Programme canadien antidopage (PCA) et de coordonner des initiatives visant à protéger l'intégrité du sport.

Renforcer notre Programme canadien antidopage (PCA)

Sport Canada finance le PCA et le CCES le gère au nom des athlètes et de la communauté sportive du Canada. Présentement, 80 organismes canadiens de sport ont adopté le PCA, dont les principales activités reposent sur la prestation de contrôles du dopage auprès des athlètes d'élites qui prennent part à des compétitions. Au cours du dernier exercice financier, 2 524 contrôles du dopage ont été effectués en vertu du PCA (tableau 2). Au total, 19 violations des règles antidopage ont été signalées (tableau 3). Le [Registre canadien des sanctions](#)

[antidopage](#) identifie les athlètes canadiens qui ne peuvent pas pratiquer les sports qui ont adopté le PCA.

Les athlètes canadiens ont accès à un certain nombre de ressources afin de les aider à prendre part à des compétitions sans se doper. Voici quelques nouveautés :

- En collaboration avec Sport Canada, le CCES a mis sur pied un cours d'apprentissage en ligne qui est maintenant obligatoire pour tous les athlètes brevetés qui reçoivent du support financier du Programme d'Aide aux Athlètes. Celui-ci assure que les athlètes canadiens d'élites sont mieux formés.

- La présentation du PCA en personne de **Sport pur : l'ABC du sport sain** a été restructurée afin d'être axée sur les rudiments du prélèvement des échantillons et de transmettre des messages importants contre le dopage. Un sondage a été ajouté sur le site Web du CCES pour ceux qui désirent émettre des commentaires et poser des questions après la présentation.
- **DRO Global**, l'un des outils les plus populaires auprès des athlètes et des médecins du sport, renseigne sur le statut des substances utilisées dans le sport qui font partie de la Liste des interdictions de l'AMA. Au

RECHERCHE

Rétroaction

Type d'utilisateur : - Sélectionner le type d'utilisateur -

Sport : - Sélectionner le sport -

Pays de provenance : - Sélectionner le pays de provenance -

Effectuer la recherche :

Afficher : Tous les résultats

RECHERCHE

Précisions importantes concernant les critères de recherche :

Les renseignements [Type d'utilisateur] sont recueillis strictement à des fins statistiques.

Si vous participez à plusieurs sports, vous devez vérifier chaque substance pour chaque sport afin de vous conformer aux règlements dans chacun des sports.

Sélectionnez attentivement le [Pays de provenance]. Un produit d'une même marque vendu dans différents pays peut renfermer des ingrédients qui diffèrent et se voir réserver un statut différent.

Dans le champ [Effectuer la Recherche], vous pouvez inscrire le nom d'une marque, le nom d'un ingrédient actif, ou le DIN (au Canada).

Vous pouvez utiliser un nom partiel, mais vous devez vous assurer que le résultat de votre recherche correspond exactement à la substance recherchée.

Carte de référence antidopage

CENTRE CANADIEN DE L'ÉTHIQUE SPORT

Votre sport. Votre réputation. Votre responsabilité.

Vérifiez vos médicaments avant de les prendre afin de vous assurer qu'ils ne contiennent aucune substance interdite.

Faites une demande d'exemption médicale si vous devez prendre un médicament interdit pour une raison médicale.

Soyez conscient des risques liés aux suppléments. Prenez toutes les précautions nécessaires avant de prendre des produits comme des suppléments, des boissons énergisantes ou des plantes médicinales.

Connaissez vos responsabilités liées au dopage, y compris les renseignements de localisation, les exemptions médicales et le prélèvement d'échantillon.

Pour de plus amples renseignements :

www.cces.ca/zoneathlete

Durant le prélèvement des échantillons...

Vous avez droit à :

- Être accompagné d'un représentant et par un interprète, s'il y en a un de disponible.
- Obtenir plus de renseignements sur le processus de prélèvement d'échantillon.
- Demander un délai avant de vous présenter au poste de contrôle du dopage pour des raisons valables (p. ex. cérémonie de remise des médailles, obligations médiatiques, autres compétitions, récupération). Vous serez sous la supervision d'une escorte en tout temps durant le délai.
- Demander des modifications si vous êtes un mineur ou un athlète avec un handicap.
- Partager vos commentaires et signaler les irrégularités concernant les procédures.

Visionez la vidéo sur le prélèvement des échantillons à :

www.cces.ca/zoneathlete

Soyez prudent!

Selon la règle de la **responsabilité stricte**, vous êtes entièrement responsable de ce que vous ingérez et pour ce qui est trouvé dans votre échantillon d'urine ou de sang.

La **marijuana** est interdite en compétition et peut être détectée dans votre urine plus d'un mois après avoir été consommée!

La **pseudoéphédrine**, un ingrédient utilisé souvent pour soigner le rhume, est interdite en compétition.

Les **suppléments** peuvent contenir des substances interdites tel que des stéroïdes, des stimulants, des diurétiques et du cannabis synthétique.

Pour de plus amples renseignements :

ZONE athlète

www.cces.ca/zoneathlete

Vérifiez d'abord!

Vous avez la responsabilité de vérifier le statut de tous les médicaments, incluant les produits prescrits et en vente libre. Utilisez les ressources de vérification des substances du CCES :

DRO Global
www.droglobal.com

Livret de classification de substances
www.cces.ca/lcs

Écrivez au CCES
substances@cces.ca

Info Ligne du CCES
1-800-672-7775 (en Amérique du nord)

Adhérez au Mouvement Sport pur à www.sportpur.ca

SPORT PUR
ÇA SE VIT ICI!

Carte de référence antidopage

cours de l'année dernière, 86 960 recherches sur les substances ont été soumises.

- Le personnel du CCES a également répondu à **447 demandes de renseignements sur les substances** par courriel et par téléphone et traité **183 demandes d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)**.
- La **Carte de référence antidopage en format pour portefeuille** du CCES a été mise à jour et distribuée aux organismes nationaux et provinciaux de sport, de même qu'aux universités, aux collèges et à divers groupes rémunérés à l'acte. Cet outil bilingue très populaire sert de référence pratique pour les athlètes en ce qui a trait à leurs droits et à leurs responsabilités pendant le processus de prélèvement des échantillons. La carte comprend également des liens vers des ressources en ligne.
- Le **Livret de classification des substances** de 2013 du CCES a été lancé le 1^{er} janvier 2013 et distribué à tous les organismes nationaux de sport et les organismes multisports. Cette ressource bilingue et mise à jour en format papier a pour but de fournir à nos athlètes d'élite et à leur personnel de soutien des renseignements importants sur le dopage quand ils ne sont pas en mesure d'accéder à Internet.
- La page **Suppléments FAQ** a été ajoutée à la section « Zone athlète » du site Web du CCES afin d'éduquer les athlètes, le personnel de soutien et le grand public sur les risques liés à l'usage de suppléments dans le sport.

13 | CRÉER UN TERRAIN DE JEU ÉTHIQUE POUR TOUS **RAPPORT ANNUEL 2012-2013**

Services de contrôles du dopage

Le CCES effectue également des contrôles du dopage selon le principe de la rémunération des services. Au cours de l'année, 1 708 contrôles du dopage ont été effectués pendant divers événements internationaux, notamment au 10k d'Ottawa et au marathon d'Ottawa, à la Coupe du monde sur courte piste de la *International Skating Union* et le Championnat du monde de surf des neiges de la Fédération internationale de ski.

Laboratoire INRS-Institut Armand-Frappier

Le Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier de Montréal, est le seul laboratoire accrédité de l'AMA au Canada. L'INRS est un partenaire important dans la lutte contre le dopage dans le sport au Canada. La relation étroite que le CCES entretient avec l'INRS représente un aspect essentiel du Programme canadien antidopage (PCA). La laboratoire assure l'analyse des prélèvements, la collaboration en matière de recherche sur le dopage, la gestion des résultats au Canada et demeure ainsi à la fine pointe de la technologie.

Utiliser les renseignements pour que le sport demeure sain

Le 24 août 2012, la *United States Anti-Doping Agency* (USADA) a annoncé qu'elle avait imposé une suspension à vie à **Lance Armstrong** et qu'elle l'avait disqualifié des résultats des compétitions obtenus à partir du 1^{er} août 1998. Pour y parvenir, l'USADA a recueilli des preuves auprès de 24 témoins. Un athlète canadien a été impliqué. En fournissant des preuves à l'USADA, il a écopé

d'une suspension de six mois (une réduction de 75 % de la suspension typique de deux ans pour avoir collaboré). Ce cas a beaucoup attiré l'attention du public à l'échelle internationale. En bref, le CCES a pris les mesures suivantes à la suite de l'annonce de l'USADA :

- Révision de toutes les preuves de la décision motivée de l'USADA afin de déterminer si d'autres Canadiens et Canadiennes pouvaient être impliqués;
- Participation à l'assemblée générale annuelle de l'Association cycliste canadienne (ACC);
- Tenue d'une rencontre avec le Ministre d'État (Sports) et son personnel afin de leur expliquer brièvement le cas Armstrong;
- Réponse à un grand nombre de questions de la part des médias concernant le cas;
- Soumission d'une demande éthique concernant la possibilité que l'Union cycliste internationale (UCI) adopte un programme de « vérité et de réconciliation ».

Adopter un nouveau Programme mondial antidopage

Le 1^{er} janvier 2015, le nouveau Programme mondial antidopage entrera en vigueur et des changements importants seront apportés au Code mondial antidopage. Le CCES a participé au processus de consultation international et a révisé plusieurs ébauches du nouveau programme. Il a également consulté la communauté sportive canadienne quant aux changements à apporter. Dès la fin novembre 2013, les organismes qui adopteront le Code auront un peu plus d'un an pour uniformiser leurs règles au Code de 2015.

Les **partenariats officiels et officieux** se sont révélés très utiles pour notre programme antidopage. Les partenariats officiels avec les groupes d'application de la loi, comme les forces policières locales, peuvent donner lieu à des conversations importantes sur le dopage. Par exemple, nous avons collaboré avec la **Commission des courses de l'Ontario** (CCO) et participé à la découverte d'un laboratoire clandestin de fabrication de stéroïdes à Huntsville, Ontario, en juin 2012. Les forces policières ont remis les substances que ce laboratoire produisait au laboratoire agréé de l'AMA à des fins d'analyse. D'autres partenariats de renseignements peuvent occasionner des discussions avec des groupes internationaux d'application de la loi quant à des renseignements portant sur le dopage qui peuvent avoir des répercussions sur nos athlètes.



Jeux olympiques et paralympiques d'été de 2012 à Londres

Le CCES a effectué plusieurs tests pré-Jeux pour les Jeux olympiques et paralympiques. Ces contrôles ont été répartis proportionnellement parmi les sports des programmes olympiques et paralympiques de 2012, selon les objectifs ultimes en matière de contrôles. Quatre-vingt pour cent des athlètes des équipes canadiennes olympiques et paralympiques ont subi des contrôles du dopage.

Le CCES a également appuyé le Comité olympique canadien (COC) à respecter les exigences du Comité international olympique (CIO) voulant que les athlètes soumettent les renseignements sur leur localisation tout au long des Jeux. Les athlètes de l'équipe canadienne qui étaient récemment ajoutés au programme de localisation ont dû compléter un cours e-learning, tandis que les athlètes plus aguerris ont été offerts un journal en ligne des jeux majeurs qui a mis en évidence des informations spécifiques pour les Jeux de Londres. Le CCES a également travaillé avec le Comité paralympique canadien (CPC) afin de l'aider à respecter les exigences du *International Paralympic Committee*.

Contrôles antidopage par programme

Tableau 1 : Contrôles antidopage par programme (du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013)

Type de test	T1		T2		T3		T4		Total	
	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang
Programme canadien antidopage	769	110	552	98	445	59	483	8	2249	275
Contrôles contre ré-munération	303	76	344	82	382	83	329	109	1358	350
Total	1072	186	896	180	827	142	812	117	3607	625

Les chiffres comprennent les contrôles que le CCES planifie, coordonne et/ou effectue.

Tableau 2 : Contrôles effectués dans le cadre du programme national (du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013)

Sport	En Compétition		Hors Compétition		Total	
	Urine	Sang	Urine	Sang	Urine	Sang
Athlétisme	65	0	121	56	186	56
Athlétisme – IPC	29	0	74	24	103	24
Aviron	23	0	102	2	125	2
Aviron – Adapté	0	0	12	0	12	0
Badminton	4	0	0	0	4	0
Baseball	2	0	6	0	8	0
Basketball	3	0	14	0	17	0
Basketball en fauteuil roulant	2	0	12	0	14	0
Biathlon	12	0	31	34	43	34
Bobsleigh	16	0	40	16	56	16
Boccia	0	0	4	0	4	0
Boxe	3	0	29	0	32	0
Canoë / Kayak	36	0	74	0	110	0
Canoë / Kayak – Eau vive	6	0	13	0	19	0
Crosse	14	0	0	0	14	0
Curling	9	0	0	0	9	0
Cyclisme	63	43	99	13	162	56
Cyclisme – IPC	8	0	35	0	43	0
Equestre	3	0	1	0	4	0
Escrime	3	0	1	0	4	0
Escrime en fauteuil roulant	0	0	1	0	1	0
Football junior canadien	18	0	0	0	18	0
Goalball	0	0	6	0	6	0
Gymnastique	21	0	24	0	45	0
Haltérophilie	16	13	41	4	57	17

Suite à la page suivante

Tableau 2 : Contrôles effectués dans le cadre du programme national (Suite)

	En Compétition		Hors Compétition		Total			En Compétition		Hors Compétition		Total	
Hockey	2	0	13	0	15	0	Ski acrobatique	7	0	7	0	14	0
Hockey sur gazon	5	0	9	0	14	0	Ski alpin	18	0	35	0	53	0
Hockey sur luge	2	0	1	0	3	0	Ski alpin – IPC	2	0	3	0	5	0
Judo	18	0	51	0	69	0	Ski de fond	16	0	40	34	56	34
Judo – IBSA Judo	0	0	1	0	1	0	Ski de fond – IPC	1	0	2	4	3	4
Karaté	3	0	8	0	11	0	Ski nautique	1	0	0	0	1	0
Luge	4	0	7	0	11	0	Soccer	6	0	14	0	20	0
Lutte	30	0	67	0	97	0	Softball	3	0	0	0	3	0
Natation	49	0	93	0	142	0	Sport universitaire canadien (SIC)	16	0	129	22	145	22
Natation – IPC	3	0	39	0	42	0	Squash	2	0	0	0	2	0
Nage synchronisée	0	0	6	0	6	0	Taekwondo	10	0	24	0	34	0
Patinage artistique	6	0	2	0	8	0	Tennis	0	0	2	0	2	0
Patinage de vitesse	29	0	52	0	81	0	Tennis de table	0	0	1	0	1	0
Patinage de vitesse - courte piste	22	0	48	4	70	4	Tennis en fauteuil roulant	0	0	1	0	1	0
Pentathlon moderne	0	0	2	0	2	0	Tir à l'arc	2	0	0	0	2	0
Planche à neige	6	0	6	0	12	0	Tir	0	0	1	0	1	0
Plongeon	2	0	7	0	9	0	Triathlon	12	0	30	4	42	4
Racquetball	1	0	0	0	1	0	Voile	3	0	5	0	8	0
Ringuette	4	0	0	0	4	0	Volleyball	0	0	9	0	9	0
Rugby	34	0	75	0	109	0	Volleyball – Plage	4	0	0	0	4	0
Rugby en fauteuil roulant	6	0	0	0	6	0	Water-polo	9	0	14	0	23	0
Skeleton	5	0	6	2	11	2		699	56	1550	219	2249	275

Tableau 3 : Violations aux règles antidopage (publié entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012)

Athlète	Sexe	Sport	Violation	Sanction
Barry, Michael	M	Cyclisme	Usage : EPO, HCH et testostérone	Six mois de suspension, prend fin le 10 mars 2013
Cavanagh, Greg	M	Cyclisme	Présence : testostérone	Deux ans de suspension, prend fin le 9 juillet 2014
Fleurant, Rachelle	F	Bobsleigh	Présence : clenbutérol, oxandrolone, hydrochlorothiazide	Deux ans de suspension, prend fin le 20 octobre 2014
Haack, Isaac	M	Crosse	Possession, trafic	Quatre ans de suspension, prend fin le 22 mai 2016
Hupe, Alexander	M	Football junior	Présence : testostérone, mestérolone, nandrolone	Deux ans de suspension, prend fin le 2 novembre 2014
Kerr, Jason	M	Bobsleigh	Présence : testostérone, boldénone, nandrolone, trenbolone	Deux ans de suspension, prend fin le 13 novembre 2014
Kraayeveld, Ashley	F	Taekwondo	Présence : furosémide	Quatre mois de suspension, prend fin le 28 octobre 2012
Kuma-Mintah, Kofi	M	Football du SIC	Présence : cannabis	Deux mois de suspension, prend fin le 12 février 2013
MacAdam, Nicholas	M	Athlétisme	Présence : cannabis	Deux mois de suspension, prend fin le 30 septembre 2012
Pavlopoulos, Billy	M	Football du SIC	Présence : stanozolol	Deux ans de suspension, prend fin le 9 janvier 2014
Plourde, Vincent	M	Football du SIC	Admission	Deux ans de suspension, prend fin le 31 mars 2014
Plug, Derek	M	Bobsleigh	Présence : SARM S-22	Deux ans de suspension, prend fin le 11 octobre 2014
Ratcliff, Lewis	M	Crosse	Présence : clenbutérol, oxandrolone et oxycodone	Deux ans de suspension, prend fin le 9 novembre 2014
Roberts, Nick	M	Haltérophilie	Présence : clenbutérol	Deux ans de suspension, prend fin le 20 février 2014
Rowbotham, Judson	M	Rugby	Présence : cannabis	Deux mois de suspension, prend fin le 18 février 2013
Urbani, Luca	M	Football du SIC	Refus	Deux ans de suspension, prend fin le 24 mars 2014
Non-divulgué	N/A	Crosse	Présence : cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Crosse	Présence : cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Rugby	Présence : hydrochlorothiazide	Réprimande



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Le rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES), qui comprennent les états de la situation financière en date du 31 mars 2013, les états des résultats d'exploitation, les actifs nets et les encaisses pour les années prenant fin le 31 mars 2013, de même qu'un sommaire des normes comptables et d'autres renseignements explicatifs.

La responsabilité de la direction dans l'élaboration des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la fidélité des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne que la direction estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers qui ne contiennent pas d'inexactitudes importantes, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur.

La responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit conforme aux exigences éthiques et qu'elle soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers soient exempts d'inexactitudes significatives. La vérification comprend l'application de procédures, afin d'obtenir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures sont choisies à la discrétion des vérificateurs. Elles comprennent l'évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes significatives, dues à une fraude ou à une erreur. En effectuant ces évaluations des risques, le vérificateur considère le contrôle interne comme pertinent à la préparation et à la présentation exacte des états financiers de l'entité, afin d'élaborer des procédures de vérification appropriées selon les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. La vérification comprend également l'évaluation de l'efficacité des normes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus dans nos vérifications sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

Selon nous, les états financiers du CCES présentent de façon juste, en ce qui a trait à tout le matériel, sa situation financière en date du 31 mars 2013, de même que les résultats de ses opérations et de ses encaisses pour les années prenant fin le 31 mars 2013, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport sur d'autres exigences légales et réglementaires

Tel qu'il est requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les normes comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

McCay Duff LLP,
Comptables publics agréés

Ottawa, Ontario,
Le 14 juin 2013

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU MARS 31, 2013

ACTIF	
COURANT	
Encaisse – Non restreints	860 646 \$
– Fonds de réserve pour les imprévus (note 9)	350 000
– Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 10)	347 572
– Fonds de dépôt (note 7)	92 771
Comptes clients (note 4)	361 026
Frais payés d'avance	21 247
	<u>2 033 262</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	139 457
INVESTISSEMENTS DU CCES PROJETS DE PARTENARIAT (note 6)	3
	<u>2 172 722 \$</u>
PASSIF	
COURANT	
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 008 662 \$
Fonds de dépôt (note 7)	92 771
Crédits reportés (note 8)	144 841
	<u>1 246 274</u>
ACTIFS NETS	
SURPLUS	89 416
AVOIR INVESTI DANS DES BIENS IMMOBILISÉS	139 457
INVESTISSEMENT EN ACTIONS DU CCES DANS LES PROJETS DE PARTENARIAT	3
FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS (note 9)	350 000
FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT (note 10)	347 572
	<u>926 448</u>
	<u>2 172 722 \$</u>
Engagements (note 12)	

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 MARS 2013

REVENUS	
Patrimoine canadien (Sport Canada)	
• Finance des programmes principaux	5 465 700 \$
• Projet de financement du CCES – langues officielles	13 000
• Projet de financement du CCES – initiatives internationales	8 000
• Projet de financement du CCES – Programme Échanges Canada	–
Services d'éthique et d'antidopage – revenus provenant d'autres sources	891 951
Opérations de Sport pur et Secrétariat Sport pur – revenus provenant d'autres sources	373 788
Revenus d'investissement et d'intérêt	17 193
Divers	72 492
	<u>6 842 124</u>
DÉPENSES	
Prévention et éducation	720 692
Gestion et gouvernance	725 610
Protection et contrôle	5 330 017
Langues officielles	14 605
	<u>6 790 924</u>
REVENUE NET (DÉPENSES) DE L'EXERCICE	<u>51 200 \$</u>

ÉTAT DE L'AVOIR DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2013

	Excédent	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour les imprévus (note 9)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 10)	Total
SOLDE – DÉBUT D'EXERCICE	– \$	177 673 \$	3 \$	350 000 \$	347 572 \$	875 248 \$
Revenus nets (dépenses) pour l'exercice	100 892	(49 692)	–	–	–	51 200
Utilisation des biens immobilisés	25 000	(25 000)	–	–	–	–
Achat de biens immobilisés	(36 476)	36 476	–	–	–	–
SOLDE – FIN D'EXERCICE	89 416 \$	139 457 \$	3 \$	350 000 \$	347 572 \$	926 448 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS LE 31 MARS 2013

1. STRUCTURE DE L'ORGANISME ET DE LA COMPTABILITÉ

Le Centre est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur des valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre fournit un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur des valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le 1^{er} avril 2012, le Centre a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL). Ce sont les premiers états financiers préparés selon les NCCOSBL.

Selon les dispositions transitoires des NCCOSBL, le Centre a adopté les changements de façon rétrospective en tenant compte de certaines exemptions permises en vertu de ces normes. La transition est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011 et tous les renseignements comparatifs fournis ont été présentés selon les NCCOSBL.

Aucune correction n'a été apportée aux actifs nets en date du 1^{er} avril 2011 ou aux revenus nets (dépenses) pour l'année prenant fin le 31 mars 2012 en raison de

l'adoption des NCCOSBL. Par conséquent, un bilan en date du 1^{er} avril 2011 n'a pas été présenté pour ces états financiers.

2. PROCÉDURES COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers sont préparés selon les NCCOSBL. Les principales normes comptables du Centre sont les suivantes :

(a) Comptabilisation des produits

Le CCES adopte la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont reconnus comme étant des produits dans l'année où les restrictions pertinentes sont atteintes. Les apports non affectés sont reconnus comme étant reçus ou recevables, si les montants peuvent être estimés de manière raisonnable et si la perception est assurée de manière raisonnable.

(b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle le Patrimoine canadien (Sport Canada) a demandé le redressement. Au cours de l'année, aucune correction n'a été apportée.

(c) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Les améliorations locatives sont inscrites nettes de toutes incitations à prendre à loyer. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Système comptable	5 – 10 ans
Équipement Sysmex	4 ans
Améliorations locatives	selon la durée non écoulée du bail

(d) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'année. Les éléments de revenus et les dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

(e) Investissement en actions du CCES dans des projets de partenariat

L'investissement du Centre dans International Testing Inc. (ITI), une filiale à part entière fait l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est reporté en fonction des coûts et gains de l'investisseur est indiqué au titre des gains du Centre seulement si une administration est effectuée. La filiale à part entière n'a pas été consolidée en raison du fait qu'elle n'est pas essentielle au Centre. La note au point no 6 décrit la répercussion financière de ITI dans le cas où les états financiers auraient été consolidés.

(f) Utilisation des prévisions budgétaires

La préparation des états financiers selon les NCCOSBL oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants déclarés d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses et la divulgation des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées régulièrement et les corrections sont apportées aux revenus nets (dépenses) quand elles sont connues au fil de l'année.

(g) Services de bénévolat

Le Centre reçoit les services de plusieurs bénévoles, dont les coûts ne peuvent être raisonnablement estimés. Pour ces raisons, aucune représentation de ces dépenses n'a été incluse dans ces états financiers.

(h) Équipement d'apport

L'équipement d'apport est énoncé à la juste valeur du marché à la date de réception.

(i) Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre comprennent de l'argent liquide, des comptes clients, des comptes fournisseurs, des charges à payer et des fonds de dépôt.

Mesure

Les instruments financiers sont enregistrés à la juste valeur au moment de la reconnaissance initiale. Le Centre mesure subséquemment tous ses instruments financiers selon le coût amorti.

Dépréciation

Les actifs financiers mesurés selon le coût amorti sont testés à des fins de dépréciation quand il existe des indicateurs de dépréciation. Le montant de toute dépréciation ou récupération subséquente est reconnu en revenus nets (dépenses).

3. RISQUES FINANCIERS ET CONCENTRATION DES RISQUES

Selon la direction, le Centre n'est pas exposé à des taux d'intérêt, à de la liquidité, à une valeur marchande, à des devises ou à des risques de crédit très élevés en raison de ses instruments financiers. L'exposition au risque est la même depuis 2012.

4. COMPTES CLIENTS

Les comptes clients (déduction faite pour créances douteuses) sont de 7 719 \$.

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel du bureau	109 048 \$	74 623 \$	34 425 \$
Matériel informatique	104 248	94 636	9 612
Système comptable	111 710	34 080	77 630
Équipement Sysmex	-	-	-
Améliorations locatives	57 917	40 127	17 790
	<u>382 923 \$</u>	<u>243 466 \$</u>	<u>139 457 \$</u>

Les coûts engagés au titre des améliorations locatives sont nets de 158 800 \$ en incitations pour les améliorations locatives. Amortissement des dépenses pour l'année : 49 692 \$.

6. INVESTISSEMENT DU CCES - PROJETS DE PARTENARIAT

	2013
International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive)	<u>3 \$</u>

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 6 601 \$.

7. FONDS DE DÉPÔT

Le CCES administre les fonds au nom de trois clients internationaux à des fins de coordination des contrôles du dopage. Les fonds de dépôt sont restreints à des activités liées à la coordination des contrôles au nom de ces clients.

8. APPORTS REPORTÉS

Les revenus reportés comprennent les apports reportés suivants :

	Solde – début de l'année	Montants reçus	Revenus reconnus	Solde – fin de l'année
Université de la Colombie-Britannique	48 110 \$	- \$	- \$	48 110 \$
Fondation Trillium de l'Ontario	-	75 000	38 925	36 075
	<u>48 110 \$</u>	<u>75 000 \$</u>	<u>38 925 \$</u>	<u>84 185 \$</u>

Le financement de l'Université de la Colombie-Britannique et de la Fondation Trillium de l'Ontario peut uniquement être utilisé pour certains projets. Le financement est reconnu en revenus au fur et à mesure que les dépenses connexes sont engagées.

9. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Voici les appropriations par rapport au fonds :

1997	250 000 \$
2000	(50 000)
2001	100 000
2002	50 000
	<u>350 000 \$</u>

Aucune attribution n'a été approuvée ni requise au cours de l'exercice financier qui se termine en 2013.

10. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Le 26 mars 2002, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création de ce qui deviendrait le Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Voici les appropriations par rapport au fonds :

2002	250 000 \$
2004	400 000
2004	(33 000)
2005	(20 000)
2007	(149 021)
2010	(9 528)
2011	(67 457)
2012	(23 422)
	<u>347 572 \$</u>

Aucune appropriation n'a été approuvée ou requise pendant l'exercice financier qui a pris fin en 2013.

11. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Un gestionnaire du Centre est également un directeur de la Fondation Sport pur, un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un soutien administratif au coût 167 412 \$ à la Fondation. Ces transactions ont été mesurées selon le montant d'échange, soit le montant de considération établi et accepté par les apparentés. Les comptes clients comprennent un montant dû de la part de la Fondation Sport pur de 173 709 \$ et les comptes fournisseurs comprennent un montant dû à la Fondation Sport Pur de 0 \$.

International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre.

12. ENGAGEMENTS

- (a) Le Centre a conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire INRS), pour un total de 1 320 000 \$ par année. L'entente prendra fin le 31 mars 2014. De plus, le CCES doit verser jusqu'à 95 000 \$ chaque année pour des projets de recherche communs et jusqu'à 200 000 \$ annuellement pour l'acquisition d'instruments analytiques et d'équipement.
- (b) Le Centre a signé un bail pour son bureau jusqu'au 31 mai 2017 pour un loyer de base annuel et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 119 000 \$ par année. Le loyer de base annuel sera de :

2014	103 272 \$
2015	103 272 \$
2016	103 272 \$
2017	103 272 \$